

*Bibliothèque numérique*

**medic @**

**Foucart, A.. Le dernier des  
Guillemeau, esquisse biographique**

*Paris, typ. H. Plon, 1860.*

*Cote : 90945 t. 11 n° 8*

LE DERNIER  
DES GUILLEMEAU,

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

PAR

LE DOCTEUR A. FOUCART.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE HENRI PLON

IMPRIMEUR DE L'EMPEREUR  
RUE GARANCIÈRE, 8.

1860



LE DERNIER

# DES GUILLEMEAU

ESQUISSE BIOGRAPHIQUE

LE DOCTEUR A. FOUCART

EXTRAIT DE LA GAZETTE DES HOPITAUX.

Août 1880.



PARIS

TYPOGRAPHIE DE HENRI PLOU

IMPRIMERIE DE J. BARRON

10, rue Cassini, 10

1880

# LE DERNIER DES GUILLEMEAU.

Le 28 avril 1860, dans un magnifique hôtel de la rue Caumartin, s'éteignait subitement, à la fin de la plus heureuse et de la plus sereine vieillesse, le dernier représentant d'une famille dont le chef fut une des gloires de la chirurgie française, et qui dans l'espace de trois siècles vit sans interruption huit de ses membres exercer de père en fils la profession médicale. Nous avons nommé les GUILLEMEAU.

Nous n'avons pas dessein de refaire ici, après les dictionnaires biographiques, l'histoire des deux hommes qui, le premier surtout, firent illustre le nom que nous venons de citer. Qu'il nous soit seulement permis de rappeler en peu de mots quelques-unes des particularités de leur existence, avant de dire la vie accidentée, aventureuse, nous dirions presque romanesque de leur dernier petit-fils.

Jacques Guillemeau, l'ancêtre de la famille, était né en 1550 à Orléans; déjà, paraît-il, plusieurs de ses parents avaient depuis un siècle exercé la chirurgie avec distinction, et son père, entre autres, avait été chirurgien ordinaire du roi. Il apprit l'anatomie avec Riolan, la chirurgie avec Ambroise Paré, dont il fut le disciple chéri, qu'il accompagna pendant quatre ans dans ses campagnes, et dont il devint l'ami. Attaché plus tard à l'Hôtel-Dieu de Paris, chirurgien ordinaire

des rois Charles IX, Henri III, Henri IV et Louis XIII, auquel il dédia quelques mois avant sa mort une édition de ses œuvres, il avait été en 1595 élevé à la dignité de prévôt du Collège de chirurgie. Ce fut lui qui, le 15 mai 1610, embauma le corps de Henri IV ; il mourut à Paris le 13 mars 1613, après avoir occupé les positions les plus élevées qu'il fût permis à un chirurgien de son temps de désirer.

Ce n'est point ici le lieu de rappeler, personne ne les ignore, les services rendus à l'art chirurgical par Jacques Guillemeau ; il n'est pas un seul médecin, de ceux qui ont quelquefois pris plaisir à feuilleter les bouquins des siècles passés, qui ne connaisse, au moins pour les avoir entrevus, son *Traité des maladies des yeux*, sorte de compendium des ouvrages des médecins grecs ; sa *Chirurgie française*, et surtout son *Heureux accouchement des femmes*, le premier livre sérieux sur la matière, encore aujourd'hui continuellement cité par tous ceux qui s'occupent d'obstétrique ; ce fut lui qui le premier posa le principe, universellement adopté de nos jours, de la nécessité de terminer artificiellement l'accouchement dans les cas de perte considérable ou de convulsions. Son premier ouvrage avait été l'acquiescement d'une dette de reconnaissance, la traduction en latin des œuvres d'Ambroise Paré. N'oublions pas qu'à cette époque la langue latine était celle des savants de tous pays, et qu'en accomplissant cette rude tâche, Jacques Guillemeau contribuait à populariser les immortels travaux de son premier maître.

Jacques Guillemeau eut un fils, Charles, né à Paris en 1588, qui voulut comme son père faire de la chirurgie, et se livra d'abord avec ardeur à l'étude, puis à l'enseignement de l'anatomie. Il paraît n'avoir pas manqué d'un certain mérite, puisqu'il fut nommé, jeune encore, premier chirurgien du roi Louis XIII. Mais bientôt, soit, comme l'ont pensé quelques-uns, qu'il ne se sentit pas capable de porter dignement l'héritage d'A. Paré et de son père, soit plutôt, ce qui semble plus vraisemblable à une époque où la chirurgie était bien moins considérée que la médecine, qu'il élevât plus haut ses prétentions



ambitieuses (1), Charles Guillemeau voulut se faire recevoir docteur en médecine, et l'on vit, chose inouïe, le premier chirurgien du roi descendre sur les bancs, et soutenir, en 1625, sous la présidence de Simon Letellier, neveu de Baillou, sa première thèse sur cette question : *An purpuratis febribus cardiaca?* proposition qu'il résolut par l'affirmative.

L'année suivante, il soutenait les trois autres thèses nécessaires pour obtenir tous les privilèges des docteurs régents, et huit ans ne s'étaient pas écoulés que les suffrages de ses confrères l'élevaient à la dignité de doyen (1634-1635). C'est à cette époque que commencèrent ces retentissantes discussions entre la Faculté de Paris et celle de Montpellier, qui contestait à la première sa prééminence. Ce fut Ch. Guillemeau qui, en sa qualité de doyen, dut soutenir les droits des docteurs de Paris ; il le fit avec une verve et avec une passion qui lui valurent les applaudissements de ses collègues ; pendant plusieurs années encore il continua la lutte et poursuivit de ses sarcasmes les plus sanglants ses adversaires, représentés par J. Courtaud, professeur, et plus tard doyen de la Faculté de Montpellier. Un de ses biographes a reproché à Guillemeau l'âcreté de ses injures. Sans prétendre l'excuser, nous ferons remarquer que l'aménité des libelles partant des deux camps opposés était exactement la même, et que sous ce rapport les écoles rivales n'avaient rien à s'envier (2). La

---

(1) Ce qui nous porte encore plus à admettre cette seconde hypothèse, c'est le jugement que porte de lui Gui Patin dans plusieurs passages de ses lettres, où il le peint comme un *courtisan recuit et rusé, callidissimus et astutissimus histrio aulicus, qui privatæ rei suæ studuit*. (Lettres à Ch. Spon, CCXC, 24 oct. 1656 ; éd. R. P., tome II, p. 256, et CCXCV, 26 déc., même année, *ibid.*, page 271.)

(2) Tandis que Guillemeau intitulait l'une de ses diatribes : *Cani injurio, sive curto fustis, responsio ad apologiam impudentissimi, etc.*, Courtaud en publiait une sous ce titre : *Lenonis Guillemæi doctoris peste et fuste sublimis apotheosis*. — Rappelons en passant l'amusante bévue du rédacteur d'un catalogue des ouvrages du temps, lequel prit pour un nom propre le mot *leno*, épithète qui ne trouve son équivalent français que dans la plus immonde injure du vocabulaire des halles.

seule différence était une latinité plus correcte et plus élégante dans les libelles du champion de l'École de Paris.

Nous n'avons pas à nous occuper davantage de cette querelle, et nous dirons seulement que Charles Guillemeau mourut le 21 octobre 1656, *assez peu regretté*, s'il faut en croire Gui Patin dans une de ses lettres à Ch. Spon (1); ce qui semble étonnant, si, comme le dit le même Gui Patin dans une autre lettre à Falconet, « M. Guillemeau » était un excellent homme, personnage de crédit et d'autorité, et « autant homme d'honneur que j'en connaisse; fort habile homme, » grand sens, grand esprit, grand jugement; beaucoup de biens, » beaucoup d'amis (2). » C'est là une de ces contradictions comme on en trouve beaucoup dans les écrits du virulent *épistolier*, dont les jugements sur les hommes et les choses semblent quelquefois varier suivant les correspondants auxquels il s'adresse.

A la mort de Charles Guillemeau, la tradition historique précise s'interrompt brusquement. Quelques recherches que nous ayons faites dans les catalogues, les *Indices funerei*, les thèses de la Faculté, il nous a été complètement impossible de retrouver aucune trace des descendants de Jacques et de Charles Guillemeau pendant la seconde moitié du dix-septième siècle et la première du dix-huitième. Nous savons seulement que la famille Guillemeau, appartenant à la religion réformée, fut obligée de quitter la France en 1685, après la révocation de l'édit de Nantes, et se réfugia en Hollande, où les petits-fils des deux savants dont nous venons de parler continuèrent à exercer la profession médicale. A quel moment et par quelles influences rentrèrent-ils dans leur ancienne patrie? Nous l'ignorons encore; mais au moment où nous pouvons renouer les fils brisés de la tradition officielle, nous retrouvons un Guillemeau, Jean-Jacques Daniel (sixième descendant de Jacques), docteur en médecine de la Faculté de Montpel-

---

(1) Lettres de Gui Patin; éd. R. P., tome II, pages 256 et 271.

(2) Lettres de Gui Patin; éd. R. P., lettre CCCXXXII, tome III, page 45.

lier et chirurgien en chef de l'hôpital de Niort. C'est le père de l'homme honorable à l'occasion de la mort duquel nous avons entrepris cet article, et dont nous voulons rapidement esquisser la vie, parce qu'elle est un exemple de ce que peut l'intelligence secondée par une ferme volonté, et que les circonstances auxquelles elle s'est trouvée mêlée lui ont imprimé un rare cachet d'originalité.

Jean-François Guillemeau, septième et dernier descendant de l'ami d'Ambroise Paré, est né à Niort le 18 mars 1772. Sa mère, Françoise-Madeleine Lenoir, appartenait également à une famille de médecins distingués; elle était fille de Louis-Nicolas Lenoir, de Niort, reçu docteur en médecine à Montpellier, le 5 septembre 1754, par François de Sauvages; catholique fervente, elle avait voulu que son fils fût élevé dans sa religion. C'est au collège de Rennes que Jean-François commença ses études; il venait de terminer avec distinction sa philosophie dans sa ville natale, à l'âge de dix-huit ans, et son père le destinait à la chirurgie, lorsque éclata la révolution de 1789; ce grand événement changea la direction des idées du jeune homme, et, le 6 octobre 1791, Guillemeau partait, simple fusilier volontaire, avec les artilleurs du premier bataillon des Deux-Sèvres. Son intelligence, son instruction, la noblesse de son caractère, le signalèrent bientôt aux suffrages de ses camarades, qui au bout de quelques semaines le nommaient sous-lieutenant, puis capitaine par acclamation. C'est avec ce grade qu'il commanda à Valmy et à plusieurs des grandes batailles de cette époque.

Il était à Valenciennes en 93, et le général du génie Tholozé, qui commandait la place, l'avait pris pour son aide de camp pendant la durée du siège. Après la capitulation (28 juillet), malgré son grade de simple capitaine, il fut nommé commandant provisoire des vingt-cinq compagnies qui avaient défendu la ville, réunies sous le titre de 4<sup>e</sup> division. Il conserva ce commandement pendant les sièges de Lyon et de Toulon, auxquels il prit part, et enfin pendant les premières campagnes d'Italie.



C'est à Toulon que Guillemeau fit connaissance avec le général Bonaparte, qui, devenu empereur, ne l'a jamais oublié. Deux ans après, au 13 vendémiaire, ils se retrouvaient ensemble devant Saint-Roch. Tous ces événements, encore si peu éloignés et qui pourtant sont déjà pour nous de l'histoire, l'aimable vieillard les avait parfaitement présents à la mémoire, et se plaisait à les raconter. Passant rue Saint-Honoré, quelques semaines avant sa mort, avec un de nos amis communs, il faisait arrêter sa voiture et mettait pied à terre pour lui montrer l'endroit précis où il pointait lui-même, dans l'étroite rue du Dauphin, l'unique pièce que l'on avait pu y braquer, et dont l'explosion mettait en fuite les sectionnaires en désordre qui s'étaient ralliés sur les marches de l'église et y recommençaient la fusillade.

Le 30 mars suivant, le général Bonaparte arrivait à Nice et prenait le commandement en chef de l'armée d'Italie. Guillemeau l'accompagnait encore pendant cette mémorable campagne, qui se termina par la paix de Campo-Formio ; mais là se termine brusquement sa carrière militaire.

Il était certains actes révolutionnaires que l'on avait dû sanctionner ou même provoquer dans des moments difficiles, qui avaient eu leur utilité, mais sur lesquels il était nécessaire de revenir à mesure que se rétablissait l'ordre intérieur ; telle était l'incorporation dans les armes spéciales d'hommes d'une bravoure à toute épreuve, sans doute, et animés du plus ardent amour de la patrie, mais qui, sortis des bataillons de ligne et n'ayant pas fait d'études spéciales, manquaient de ces connaissances indispensables pour faire des officiers supérieurs capables de faire face aux situations les plus difficiles. On ne pouvait sans ingratitude renvoyer ces militaires et briser leur carrière. On ne pouvait et on ne voulait pas non plus se priver des services qu'ils pouvaient rendre encore. En exécution d'un arrêté du directoire du 17 prairial an IV, le ministre de la guerre décida que tous les officiers d'artillerie dans cette situation repasseraient avec leur grade ou avec un grade supérieur dans l'infanterie de ligne.

Guillemeau se trouvait dans cette catégorie. Ses services comme of-

ficier d'état-major lui eussent permis par exception de rester dans l'artillerie; mais il lui eût fallu renoncer désormais à tout espoir d'avancement, et son ambition s'élevait plus haut. Il se décida à abandonner la carrière militaire; le 2 floréal an VI (1<sup>er</sup> mai 1798), il quitta Grenoble et la 26<sup>e</sup> demi-brigade, emportant avec son congé de réforme les certificats les plus honorables des officiers et soldats des corps dans lesquels il avait servi, et quelques jours après il arrivait à Paris.

Il avait alors vingt-six ans. Doué d'une énergie peu commune, il voulut se refaire un avenir, et, malgré son âge, il résolut d'étudier la médecine. La position était difficile. Son père, homme sévère et même dur, mécontent de lui voir abandonner le service militaire pour revenir à la médecine, à laquelle il l'avait d'abord destiné, lui refusa toute espèce de secours. Guillemeau n'avait pour vivre et pour subvenir aux frais de ses études médicales que son mince traitement de réformé. Cependant il n'hésita pas, et là commence une vie de travail et de privations dont les rigueurs souvent excessives ne purent jamais décourager ce caractère fortement trempé. A peine est-il parvenu à acquérir quelques connaissances chimiques, qu'il se fait admettre comme préparateur dans le laboratoire de Fourcroy. Là, ses appointements sont presque illusoire. Souvent il se prive du nécessaire; mais qu'importe! il passe ses examens, il touche presque au but, qu'une circonstance fortuite lui facilite les moyens d'atteindre un peu plus promptement. La découverte de la vaccine et son introduction en France étaient encore toutes récentes. Par les soins de l'autorité, des inoculations vaccinales étaient pratiquées sur une grande échelle dans plusieurs grands établissements hospitaliers de Paris. Recommandé au doyen de la Faculté comme un des élèves les plus actifs et les plus intelligents, Guillemeau fut désigné l'un des premiers pour faire les vaccinations publiques à l'hospice de la Salpêtrière. Ces fonctions le mirent un peu plus en évidence et rendirent un peu moins pénibles les derniers temps de ses études, en même temps qu'elles lui permirent de s'occuper d'une manière spéciale de la ques-

tion de la vaccine, et de se familiariser avec cette petite opération, qui était alors loin d'être vulgaire comme elle l'est aujourd'hui.

Enfin, le 3 messidor an IX (22 juin 1801), Guillemeau soutenait à la Faculté sa dissertation inaugurale sur l'*asthme*, travail que nous avons lu en entier, qui ne contient qu'un résumé rapide de l'état de la science à cette époque, et que l'on ne peut guère considérer que comme l'accomplissement d'une formalité nécessaire. Il fallait vivre, et le pauvre étudiant n'avait ni assez de temps ni assez d'argent pour faire une œuvre sérieuse que son mérite et ses connaissances acquises lui eussent rendue facile.

Arrivé là, Guillemeau fait, pour se réconcilier avec son père, une dernière tentative qui reste sans succès, et alors, pour échapper à ces pénibles préoccupations, il se décide à quitter la France. Il se présente à Marseille devant la commission chargée d'examiner les officiers de santé désireux de s'embarquer à bord des bâtiments marchands, et obtient (16 juin 1802) une autorisation conçue dans les termes les plus flatteurs. Une famille influente le recommande au capitaine d'un navire en partance pour l'*Ile de France*, à cette époque colonie française, où il arrive possédant pour toute fortune *une pièce de trente sous* ! Cette pièce, il parvint à ne pas la dépenser, et jusqu'à sa mort il conserva religieusement ce souvenir des mauvais jours, qu'il se plaisait à montrer à ses amis.

Au moment où Guillemeau arriva à l'*Ile de France*, une terrible épidémie de variole décimait la population. Une loi du pays défendait, sous peine de bannissement immédiat, de pratiquer la vaccination sur aucun des habitants. Partisan des idées nouvelles, enthousiaste de la découverte de Jenner, dont il avait pu apprécier en France les admirables bienfaits, ignorant la proscription dont elle était frappée, Guillemeau vaccina plusieurs noirs. Bientôt dénoncé aux autorités de l'île, appelé devant le conseil administratif de la colonie, il puisa dans une ardente conviction, dans la conscience du service rendu, les éléments de sa défense. Puis changeant de rôle, d'accusé se faisant apôtre, il entreprit de ranger à son opinion les membres



influents et intelligents du conseil. Il plaida non plus sa cause seulement, mais celle de la vaccine; il chercha à faire comprendre à ses juges la grandeur du service qu'ils rendraient à leurs compatriotes en abolissant une loi barbare... Le succès couronna ses efforts. Non-seulement le jeune et courageux médecin fut renvoyé libre de toute poursuite, mais quelques jours plus tard l'interdit qui frappait la vaccine était levé, mais le droit de pratiquer les inoculations vaccinales était exclusivement accordé à Guillemeau, qui, seul des médecins de l'île, avait l'expérience de cette petite opération; on n'y mit qu'une seule condition, qui fut acceptée avec empressement, c'est que les vaccinations seraient faites gratuitement.

Ce privilège fit en peu de temps la réputation et la fortune de Guillemeau. A peine fut-il certain de pouvoir vivre, qu'à l'imitation de ce qu'il avait vu à Paris, il établit chez lui des consultations gratuites pour les pauvres, auxquels il consacrait deux heures tous les matins. On comprend facilement la vogue que lui attirèrent toutes ces circonstances; quelques mois avaient suffi pour en faire le premier médecin de l'île de France.

Au milieu de ces succès, Guillemeau n'avait pas cessé toutes relations avec la mère patrie, où son nom commençait à être connu du monde scientifique. Nous avons sous les yeux la lettre que lui adressaient Kéraudren et Tartra au nom de la *Société médicale d'émulation de Paris*, en lui transmettant le diplôme de correspondant (15 septembre 1808) que la compagnie lui décernait sans attendre qu'il eût, suivant l'usage, envoyé un travail manuscrit; la notoriété de son nom avait suffi.

La conquête de l'île par les Anglais, en 1840, le décida à rentrer en Europe. Vers la fin de 1844 il était de retour à Paris, où nous avons lieu de croire qu'il avait dessein de se fixer définitivement, car il réclamait à la Faculté son diplôme de docteur en médecine qu'il faisait enregistrer à la préfecture de la Seine le 22 février 1842. Toujours animé d'un ardent patriotisme, il se mettait, au moment de nos désastres, à la disposition du ministre de la guerre, qui l'envoyait,



comme suppléant du médecin en chef, à l'hôpital militaire du Val-de-Grâce. Mais à la fin de mars 1814, il y contractait ce typhus qui fit tant de ravages dans nos hôpitaux à cette funeste époque. Lorsqu'il fut hors de danger, dans les premiers jours de juin, l'Empereur était à l'île d'Elbe. Guillemeau demanda et obtint son licenciement.

Hostile au nouveau régime, il aimait mieux retourner à l'*Île de France*, devenue possession anglaise sous son ancien nom d'île *Maurice*, que d'assister aux humiliations de cette époque ; il sollicita donc du gouvernement britannique un permis de résidence qui lui fut accordé. Il allait partir, lorsque le miraculeux retour du 20 mars lui fit ajourner son voyage. Bientôt, la nouvelle chute de l'empire, la seconde restauration, réveillèrent ses idées d'expatriation.

En décembre 1815, il s'embarquait pour Maurice. Mais pendant la traversée, cédant à ses instincts aventureux, il avait voulu tenter de revoir encore une fois son ancien général à l'armée d'Italie, l'Empereur, qui après Waterloo l'avait admis près de lui pendant quelques minutes lors de son triste séjour à l'Elysée. Accompagné d'un officier anglais qui avait pris passage sur le même navire que lui, il descendit à Sainte-Hélène. Il n'avait pas parcouru la moitié de la ville qu'il était arrêté par ordre du gouverneur et reconduit à son bord ; il arrivait à Maurice le 49 mars 1816, et recommençait aussitôt l'exercice de la médecine, que lui rendait plus facile et plus fructueux le souvenir non encore effacé des services qu'il avait rendus pendant son premier séjour.

En peu de temps il s'était fait une position brillante, et pouvait se croire désormais à l'abri de toute inquiétude... Un jour arriva où tout fut compromis. Pour ne point avoir à s'occuper des soins de sa fortune, il l'avait placée tout entière sur une des grandes habitations de Maurice. Inhabile administrateur, le propriétaire vint un jour le trouver, et lui avoua que ses affaires étaient dans le plus grand désordre ; la ruine était imminente ; toutes ses économies, fruit d'un long travail, allaient être perdues. Guillemeau ne désespère pas. Actif, intelligent, il se fait planteur, sans abandonner l'exercice de la médecine,

et prend en main la direction des affaires. Mais, conséquent avec les principes d'humanité auxquels il avait toujours obéi, avec les opinions libérales qu'il avait toujours professées, il change sur l'habitation les usages de la colonie. Depuis longtemps il avait affranchi les quinze noirs esclaves qui étaient sa propriété personnelle, et dont aucun n'avait voulu le quitter depuis qu'il leur avait rendu la liberté. Sur les terres dont il se constitue l'administrateur, il abolit le fouet et la prison ; il intéresse les noirs à la prospérité de l'exploitation et les fait participer aux bénéfices qu'ils sauront réaliser. Un esclave est-il récalcitrant ? il le menace simplement de le faire vendre, et le rebelle, certain de ne jamais retrouver un pareil maître, rentre dans le devoir.

En quelques années l'exploitation est redevenue la plus florissante de la colonie, et Guillemeau, rentré en possession de sa fortune, remet la plantation en plein rapport aux mains du propriétaire, qui le comble de ses bénédictions en voyant ses richesses plus que doublées.

En 1836, âgé de soixante-quatre ans, Guillemeau, qui sentait venir le moment du repos, reentra en France, où il vécut désormais. Dans la brillante position de fortune qu'il s'était faite, il cessa d'exercer la médecine, sauf pour quelques amis ; sa bienfaisance était inépuisable ; c'est aux pauvres que passait la plus grande partie de ses immenses revenus, et il ne laissait jamais sans la soulager aucune des misères qui venaient frapper à sa porte.

Doux, affable, agréable causeur, il aimait à se reporter dans ses conversations intimes aux temps difficiles de sa jeunesse, à parler des hommes qu'il avait connus, et rassemblait avec amour autour de lui ce qui pouvait en quelque sorte matérialiser ses souvenirs. Il se faisait gloire, innocent et légitime orgueil, de ses services militaires, et fut un des premiers à réclamer la médaille de Sainte-Hélène, à laquelle il avait droit comme soldat de la Révolution.

Il est mort sans souffrance, ne laissant après lui que des heureux, adoré de tous ceux qui l'entouraient, leur bienfaiteur après sa mort,

comme il l'avait été pendant sa vie. Homme d'un grand cœur, d'énergie et d'intelligence, dernier représentant d'une des familles qui ont le plus illustré et honoré le corps médical, à ce double titre il méritait la courte notice biographique que nous lui avons consacrée.

